



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 décembre 2016 à 19 h
8420, boul. Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Madame Patricia R. Lattanzio, conseillère de la ville
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, directeur d'arrondissement
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA16 13 0353

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Qu'à 19 h, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA16 13 0354

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA16 13 0355

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 1 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Un (1) citoyen fait une intervention. À 19 h 2, la période de questions est terminée.

CA16 13 0356

RENOUVELER LES DEMANDES DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF, DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD, POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2019 ET APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTIONS EN DÉCOULANT.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De renouveler les demandes de reconnaissance des huit (8) organismes à but non lucratif suivants, dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Saint-Léonard et d'approuver les projets de conventions en découlant :

Pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019 :

- Association régionale de pétanque Bourassa;
- Chorale Alpini de Montréal;
- Club Toastmasters de Saint-Léonard;
- Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard;
- La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal (Conférence : St-Léonard);
- Ligue de tennis de Saint-Léonard;
- Regroupement Interculturel Saint-Léonard.

Pour une période d'une année seulement soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 :

- Association Trinacria inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1161602025

Le 5 décembre 2016

CA16 13 0357

APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTION DÉCOULANT DE LA RECONNAISSANCE D'ORGANISMES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'approuver les projets de convention découlant de la reconnaissance des cinquante-huit (58) organismes suivants, dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Saint-Léonard :

- Académie de karaté Shotokan à Saint-Léonard;
- Accueil aux immigrants de l'est de Montréal;
- Action dignité de Saint-Léonard;
- Amis du monde;
- Association de baseball St-Léonard;
- Association de cheerleading de Saint-Léonard;
- Association des artisans de la sculpture de Saint-Léonard;
- Association du hockey mineur St-Léonard inc.;
- Association du soccer de St-Léonard (A.S.S.L.) inc.;
- Association haïtiano-canado-québécoise d'aide aux démunis;
- Bureau associatif pour la diversité et la réinsertion;
- C.P.A St-Léonard inc.;
- Carrefour des femmes de Saint-Léonard;
- Centre de recherche d'emplois de l'est (CREE) inc. (Horizon carrière);
- Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard;
- Cercle d'artisanat de Saint-Léonard;
- Cercle du 3^e âge Ste-Angèle inc.;
- Club basketball St-Léonard;
- Club d'âge d'or du parc Hébert;
- Club d'âge d'or les joviales de Coubertin;
- Club d'âge d'or parc Delorme;
- Club d'âge d'or Sempre Uniti;
- Club d'athlétisme et de marche de St-Léonard;
- Club de boxe Ludus;
- Club de gymnastique Gym écart;
- Club de judo Saint-Léonard;
- Club de l'âge d'or 2000;
- Club de l'âge d'or Arcobaleno;
- Club de l'âge d'or Foglie Verde;
- Club de l'âge d'or Giuseppe-Garibaldi;
- Club de l'âge d'or La Molisane;
- Club de l'âge d'or Ladauversière Nuova-Forza;
- Club de l'âge d'or l'Espérance;
- Club de l'âge d'or parc Coubertin;
- Club de l'âge d'or Pirandello Maschile;
- Club de l'âge d'or Risveglio;
- Club de l'âge d'or Sacra famiglia;
- Club de l'âge d'or Sainte-Angèle;
- Club de l'âge d'or Saint-Léonard Pie- XII;
- Club de l'âge d'or San Giuseppe;
- Club de pétanque les carreaux de Saint-Léonard;
- Club du bonheur de Saint-Léonard;
- Club social et culturel des jeunes de Ladauversière inc.;
- Concertation Saint-Léonard;
- Corporation de football junior de St-Léonard inc.;
- Gestion Multisports St-Léonard;
- Jeunes marins urbains;



- L'association Québec-France-Montréal-Récollet;
- La table ronde de Saint-Léonard;
- Le comité des usagers des jardins communautaires de Saint-Léonard;
- Les amis de la peinture de Saint-Léonard;
- Les YMCA du Québec;
- Ligue des cadets de l'air du Canada Québec (escadron 518 Rosemont);
- Mains utiles;
- Maison de jeunes de Saint-Léonard;
- Maison de la famille de Saint-Léonard;
- Mouvement fraternité multi-ethnique inc.;
- Troupe de théâtre amateur « La Galère ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.02 1161602026

CA16 13 0358

AJOUT AU CONTRAT - RENOUELEMENT DES ABONNEMENTS DE PÉRIODIQUES - EBSCO CANADA LTÉE – 3 000 \$.

ATTENDU QUE la compagnie Speedimpex a cessé d'offrir le service d'abonnements à des périodiques italiens;

ATTENDU QUE la compagnie EBSCO Canada inc. peut fournir le service d'abonnements à ce type de périodiques;

ATTENDU QUE le conseil a autorisé le 3 octobre 2016, par la résolution numéro CA16 13 0295, le renouvellement des abonnements de périodiques pour l'année 2017 avec la compagnie EBSCO Canada inc., au montant total de 15 500 \$.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'amender la résolution numéro CA16 13 0295 en remplaçant le montant total de « 15 500 \$ » par « 18 500 \$ ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1164013012

CA16 13 0359

OCTROI DE CONTRAT - ACHAT D'ESPACES POUR DE LA PUBLICITÉ, DES CHRONIQUES, DES AVIS PUBLICS ET DES APPELS D'OFFRES ET DIFFUSION D'ADDENDA DANS SÉAO - MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. – 74 000 \$.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C., fournisseur unique, pour l'achat d'espaces pour de la publicité, des chroniques, des avis publics et des appels d'offres ainsi que pour la diffusion d'addenda dans SÉAO, selon les besoins et à la demande, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, au montant total de 74 000 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1163022027

CA16 13 0360

OCTROI DE CONTRAT - FOURNITURE DE BACS MULTIMATIÈRES POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 16-15675 - CORPORATION NORME INTERNATIONALE INC. – 67 835,25 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie CORPORATION NORME INTERNATIONALE INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de bacs multimatières pour l'arrondissement de Saint-Léonard, appel d'offres numéro 16-15675, au montant total de 67 835,25 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1167281006

CA16 13 0361

OCTROI DE CONTRAT - SERVICE DE GARDIENNAGE POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 16-15444 - NEPTUNE SECURITY SERVICES INC. – 1 423 965,38 \$.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie NEPTUNE SECURITY SERVICES INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour le service de gardiennage pour l'arrondissement de Saint-Léonard, appel d'offres numéro 16-15444, pour une période de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021, la Section A : Surveillance à la mairie et à la bibliothèque pour une quantité approximative de 50 000 heures et la Section B : Rondes sur le site des ateliers municipaux pour une quantité approximative de 20 rondes par semaine, au montant total de 1 423 965,38 \$. Ce montant est assujéti au Décret sur les agents de sécurité et à la variation possible des taxes applicables.



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1160512034

CA16 13 0362

OCTROI DE CONTRAT - SERVICES DE REMORQUAGE POUR LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT DES SAISONS HIVERNALES 2016-2017 ET 2017-2018 - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 16-15650 - LES DÉNEIGEMENTS ET REMORQUAGES S.M.G.R. (1990) INC. – 86 231,25 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie LES DÉNEIGEMENTS ET REMORQUAGES S.M.G.R. (1990). INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour les services de remorquage pour les opérations de déneigement des saisons hivernales 2016-2017 et 2017-2018, appel d'offres numéro 16-15650, selon les prix unitaires soumissionnés jusqu'à concurrence d'un montant total de 86 231,25 \$. Ce contrat prévoit une possibilité de trois renouvellements d'une durée d'une saison hivernale chacun, au gré de l'arrondissement avec l'approbation de l'entrepreneur.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1163561005

CA16 13 0363

OCTROI DE CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS DANS L'ÉLABORATION D'UNE ÉTUDE DE PLANIFICATION EN URBANISME - CONTRAT NUMÉRO SP-118 - AGENCE DE PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE (APUR) INC. – 41 391 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie AGENCE DE PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE (APUR) INC., le soumissionnaire conforme s'étant mérité le meilleur pointage lors de l'évaluation par le comité de sélection, pour les services professionnels dans l'élaboration d'une étude de planification en urbanisme, contrat numéro SP-118, au montant total de 41 391 \$.

D'autoriser le virement budgétaire et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1164871039

CA16 13 0364

OCTROI DE CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS DE MÉDECIN CONSULTANT À L'ARRONDISSEMENT - DOCTEUR LUCIE PAQUETTE L'ÉCUYER – 29 500 \$.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'octroyer un contrat à DOCTEUR LUCIE PAQUETTE L'ÉCUYER, membre de la corporation des médecins du Québec, pour des services professionnels de médecin consultant à l'arrondissement, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, au montant total de 29 500 \$ et d'approuver la convention à cet effet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1160512037

CA16 13 0365

MODIFICATION DU FINANCEMENT - OCTROI DE CONTRAT - PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE 2016 - PHASE I - CONTRAT NUMÉRO 102-150 - DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC. – 5 109 145,11 \$.

ATTENDU QU'un contrat a été octroyé le 2 mai 2016, par la résolution numéro CA16 13 0113, à la compagnie DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC., pour le programme de réfection routière 2016, Phase I, contrat numéro 102 -150, au montant total de 5 109 145,11 \$;

ATTENDU QUE le financement des travaux pour les rues locales de ce contrat était effectué par un règlement d'emprunt adopté par l'arrondissement;

ATTENDU des analyses financières démontrant des économies importantes au budget de fonctionnement 2016 de l'arrondissement;

ATTENDU la possibilité de réduire le financement par règlement d'emprunt pour les travaux effectués sur les rues locales de ce contrat par un paiement au comptant d'une partie de ceux - ci.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De modifier l'imputation de la dépense pour les travaux effectués sur les rues locales du contrat octroyé à la compagnie DEMIX CONSTRUCTION, UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC., pour le programme de réfection routière 2016, Phase I, contrat numéro 102-150, conformément aux informations financières inscrites au sommaire addenda du dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.08 1163693006



CA16 13 0366

ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 1 000 \$ À CHACUN DES DEUX ORGANISMES SUIVANTS : CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL ET LA CROIX-ROUGE CANADIENNE.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accorder une aide financière de 1 000 \$ à chacun des deux organismes suivants : Centraide du Grand Montréal et la Croix-Rouge canadienne, division du Québec.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.09 1161602021

CA16 13 0367

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 6 500 \$ AU CLUB DU BONHEUR DE SAINT-LÉONARD AFIN DE LE SOUTENIR DANS L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE SES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES POUR L'ANNÉE 2017.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 6 500 \$ au Club du Bonheur de Saint-Léonard afin de le soutenir dans l'organisation et l'animation de ses activités récréatives pour l'année 2017.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.10 1161602020

CA16 13 0368

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE POUR LA RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU PAVILLON GIUSEPPE-GARIBALDI - CONTRAT NUMÉRO SP-99A - LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL (S.E.N.C.) – 45 709,68 \$.

ATTENDU QUE l'estimé du coût des travaux de rénovation et de mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi a dû être révisé à la hausse pour tenir compte d'une nouvelle enveloppe du bâtiment ainsi que du nouveau revêtement de maçonnerie suite au choix de l'isolation du bâtiment résultant de l'enlèvement de l'amiante;

ATTENDU QUE les honoraires professionnels doivent être ajustés sur les coûts estimés et réels des travaux de construction selon le contrat accordé.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire au montant de 45 709,68 \$ à la compagnie LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL (S.E.N.C.), pour un ajustement des honoraires pour les services professionnels en architecture et ingénierie pour la rénovation et mise aux normes du pavillon Giuseppe-Garibaldi, contrat numéro SP-99A.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.11 1162242006

CA16 13 0369

APPROUVER LES PROJETS DE CONVENTIONS ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 12 116,70 \$ AUX CLUBS DE L'ÂGE D'OR DE L'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2017.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver les projets de conventions et d'accorder une aide financière de 12 116,70 \$ aux clubs de l'âge d'or de l'arrondissement pour l'année 2017. Cette somme est répartie comme suit :

425,00 \$ au Club d'âge d'or du parc Hébert;
425,00 \$ au Club d'âge d'or Les Joviales de Coubertin;
425,00 \$ au Club d'âge d'or Sempres Uniti;
425,00 \$ au Club de l'âge d'or Arcobaleno;
425,00 \$ au Club de l'âge d'or La Molisane;
425,00 \$ au Club de l'âge d'or Pirandello Maschile;
425,00 \$ au Club de l'âge d'or Sainte-Angèle;
425,00 \$ au Club de l'âge d'or Saint-Léonard Pie-XII;
425,00 \$ au Club de l'âge d'or San Giuseppe;
484,70 \$ au Club de l'âge d'or 2000;
495,80 \$ au Club de l'âge d'or Foglie Verde;
543,90 \$ au Club de l'âge d'or Giuseppe-Garibaldi;
555,00 \$ au Club de l'âge d'or Ladauversière Nuova-Forza;
640,10 \$ au Club de l'âge d'or parc Coubertin;
647,50 \$ au Club de l'âge d'or Sacra Famiglia;
662,30 \$ au Club social et culturel des jeunes de Ladauversière inc.;
669,70 \$ au Club de l'âge d'or Risveglio;
1 176,60 \$ au Club de l'âge d'or l'Espérance;
1 184,00 \$ au Cercle du 3^e âge de Ste-Angèle inc.;
1 232,10 \$ au Club d'âge d'or parc Delorme.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.12 1161602018



CA16 13 0370

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 16 246 \$ À GESTION MULTISPORTS ST-LÉONARD POUR LA CONTINUITÉ DU PROJET « CETTE ANNÉE, JE DÉCOUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS » DANS LE CADRE DU PROGRAMME « INTERVENTION DE MILIEU POUR LES JEUNES DE 12 À 30 ANS ».

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 16 246 \$ à Gestion Multisports St-Léonard pour la continuité du projet « Cette année, je découvre de Nouveaux Horizons » dans le cadre du programme « Intervention de milieu pour les jeunes de 12 à 30 ans ».

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.13 1161602017

CA16 13 0371

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 15 000 \$ À CONCERTATION SAINT-LÉONARD POUR SON PROJET DE QUINZE (15) MARCHES EXPLORATOIRES SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) 2014-2017 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à Concertation Saint-Léonard pour son projet de quinze (15) marches exploratoires sur le territoire de l'arrondissement dans le cadre du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) 2014-2017 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.14 1163309001

CA16 13 0372

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 20 000 \$ À CONCERTATION SAINT-LÉONARD AFIN D'ASSURER LE TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT DANS UNE OPÉRATION D'EXTERMINATION DES VINGT ET UN (21) IMMEUBLES DU SECTEUR DE LA RUI AU DOMAINE RENAISSANCE.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 20 000 \$ à Concertation Saint-Léonard afin d'assurer le travail d'accompagnement dans une opération d'extermination des vingt et un (21) immeubles du secteur de la revitalisation urbaine intégrée (RUI) au Domaine Renaissance.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.15 1161602012

CA16 13 0373

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 30 000 \$ À NATURE-ACTION QUÉBEC INC. POUR LA POURSUITE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUARTIERS 21 « CORRIDOR VERT ET NOURRICIER » À SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 30 000 \$ à Nature-Action Québec inc. pour la poursuite du projet de développement durable Quartiers 21 « Corridor vert et nourricier » à Saint-Léonard.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.16 1167281007



CA16 13 0374

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - MISE AUX NORMES DE LA PATAUGEOIRE PIE-XII - CONTRAT NUMÉRO 300-144 - NORDMEC CONSTRUCTION INC. – 26 860,93 \$.

ATTENDU QUE des problématiques de surépaisseur de la dalle de béton constituant la pataugeoire à démolir ainsi que la présence de ciment et de sable autour des conduites de drainage ont été découvertes en cours de travaux et qu'elles doivent être réglées.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire au montant total de 26 860,93 \$ à la compagnie NORDMEC CONSTRUCTION INC. pour la mise aux normes de la pataugeoire Pie-XII, contrat numéro 300-144.

D'autoriser le virement budgétaire et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.17 1162242007

CA16 13 0375

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2016.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1160512032

CA16 13 0376

DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2016.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1164821011

CA16 13 0377

ÉTABLIR LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2017.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2017 comme suit :

6 février 2017 à 19 h
6 mars 2017 à 19 h
3 avril 2017 à 19 h
1^{er} mai 2017 à 19 h
5 juin 2017 à 19 h
4 juillet 2017 à 19 h
5 septembre 2017 à 19 h
2 octobre 2017 à 19 h
20 novembre 2017 à 19 h
4 décembre 2017 à 19 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1163022023

CA16 13 0378

DISPOSER, À TITRE GRATUIT, DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DÉSUET EN FAVEUR DE L'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES DU QUÉBEC (OPEQ), DANS LE CADRE DE L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE CET ORGANISME ET LA VILLE DE MONTRÉAL.

ATTENDU l'entente numéro 832034 intervenue entre la Ville de Montréal et Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ).

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :



De disposer, à titre gratuit, de matériel informatique désuet, tel que détaillé au sommaire décisionnel 1160512035, de façon sécuritaire et de manière à favoriser une réutilisation des appareils sur le territoire de l'agglomération de Montréal, dans le cadre de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1160512035

CA16 13 0379

AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA RUE JEAN - TALON À SAINT-LÉONARD À ORGANISER UNE ACTIVITÉ HIVERNALE AYANT POUR THÈME « OPÉRATION PÈRE NOËL » LES 9 ET 10 DÉCEMBRE 2016.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'autoriser la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard (SDC) à organiser une activité hivernale ayant pour thème « Opération Père Noël » les vendredi 9 décembre 2016 de 12 h 00 à 20 h 30 et samedi 10 décembre 2016 de 10 h 00 à 17 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.05 1163269002

CA16 13 0380

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2226 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2017).

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement présenté lors de la séance du 7 novembre 2016;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours ouvrables avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2226 intitulé : Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1163022017

Le 5 décembre 2016

CA16 13 0381

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2227 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement présenté lors de la séance du 3 octobre 2016;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours ouvrables avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2227 intitulé : Règlement sur la circulation et le stationnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1163022015

CA16 13 0382

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2228 INTITULÉ : RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 3 932 500 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION ROUTIÈRE, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION.

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement présenté lors de la séance du 7 novembre 2016;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours ouvrables avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2228 intitulé : Règlement autorisant un emprunt de 3 932 500 \$ pour des travaux de réfection routière, d'éclairage et de signalisation.

De plus, il est résolu de décréter que la période de financement de ce règlement ne doit pas excéder vingt (20) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1163022018



CA16 13 0383

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2229 INTITULÉ : RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 780 000 \$ POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS.

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement présenté lors de la séance du 7 novembre 2016;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours ouvrables avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2229 intitulé : Règlement autorisant un emprunt de 780 000 \$ pour des travaux d'aménagement de parcs.

De plus, il est résolu de décréter que la période de financement de ce règlement ne doit pas excéder vingt (20) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1163022019

CA16 13 0384

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2230 INTITULÉ : RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 3 730 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE PROTECTION ET D'AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS.

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement présenté lors de la séance du 7 novembre 2016;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours ouvrables avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2230 intitulé : Règlement autorisant un emprunt de 3 730 000 \$ pour des travaux de protection et d'amélioration des bâtiments.

De plus, il est résolu de décréter que la période de financement de ce règlement ne doit pas excéder vingt (20) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1163022020

CA16 13 0385

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2231 INTITULÉ : RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2017).

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement présenté lors de la séance du 7 novembre 2016;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours ouvrables avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2231 intitulé : Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1163022021

CA16 13 0386

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2232 INTITULÉ : RÈGLEMENT PORTANT APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE LA RUE JEAN-TALON À SAINT-LÉONARD, POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET IMPOSANT UNE COTISATION.

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement présenté lors de la séance du 7 novembre 2016;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours ouvrables avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :



D'adopter le règlement numéro 2232 intitulé : Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 et imposant une cotisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1163022022

CA16 13 0387

ADOPTER UNE (1) ORDONNANCE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2017) (2226), AFIN D'ACCORDER UNE GRATUITÉ À L'UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE POUR L'UTILISATION DES SALLES DE LA BIBLIOTHÈQUE, DURANT L'ANNÉE 2017.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'adopter l'ordonnance numéro 2226, O-1 intitulée : « Ordonnance émise afin de modifier la tarification pour l'utilisation des salles de la bibliothèque par l'Université du troisième âge durant l'année 2017 » en vertu de l'article 14 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (2226).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.08 1163022026

CA16 13 0388

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 - 4305-15, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN - LOT NUMÉRO 1 121 919 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

Le président d'assemblée explique les modalités de cette demande de dérogation mineure et invite les personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Personne n'a manifesté le désir de s'exprimer sur ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 12 octobre 2016.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1886 pour le bâtiment commercial isolé situé aux 4305-15, boulevard Métropolitain, lot numéro 1 121 919 du cadastre du Québec, dans la zone C06-01.

La nature de la dérogation est la suivante :

- que le pourcentage minimal de 39 % de maçonnerie solide à conserver pour la surface totale des murs extérieurs, à l'exclusion d'une surface vitrée et d'une ouverture, selon l'article 10.2.2 du Règlement de zonage numéro 1886, soit réduit à 38 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.09 1165909025

Le 5 décembre 2016

CA16 13 0389

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - NOUVEAUX BÂTIMENTS MULTIPLEX SITUÉS AUX 7088-7124, RUE DAUDET (NOUVEAUX NUMÉROS CIVIQUES) - LOT NUMÉRO 5 556 179 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 15 novembre 2016

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2016-28 visant la construction de deux (2) multiplex comprenant un total de dix (10) unités d'habitation détenues en copropriété, de type « maison de ville » situés aux 7088-7124, rue Daudet (nouveaux numéros civiques), lot numéro 5 556 179 du cadastre du Québec, dans la zone C04-29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.10 1165909028

CA16 13 0390

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) - NOUVEAU BÂTIMENT MIXTE (RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL) ISOLÉ SITUÉ AUX 9430-50, BOULEVARD LACORDAIRE (FUTURS NUMÉROS CIVIQUES) - LOTS NUMÉROS 5 322 205, 5 322 206 ET 1 332 009 (FUTURS LOTS NUMÉROS 5 681 501 ET 5 988 868) DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 15 novembre 2016.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2016-26 visant la construction d'un nouveau bâtiment mixte (résidentiel et commercial) isolé situé aux 9430-50, boulevard Lacordaire, lots numéros 5 322 205, 5 322 206 et 1 332 009 (futurs lots numéros 5 681 501 et 5 988 868) du cadastre du Québec, dans la zone C08-13. Il s'agit de la seconde phase du projet du Faubourg Lacordaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.11 1165909026



CA16 13 0391

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'EXEMPTION EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT (2016 -01) - 4385-4409, RUE DENIS-PAPIN - LOT NUMÉRO 1 001 615 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 15 novembre 2016.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

D'accepter la demande d'exemption pour cinq (5) cases de stationnement visant à aménager une nouvelle garderie au rez-de-chaussée du bâtiment situé aux 4385-4409, rue Denis-Papin, lot numéro 1 001 615 du cadastre du Québec, dans la zone C08-02, et qu'une somme de 40 000 \$ soit exigée, le tout conformément à l'article 5.18 « Disposition concernant une exemption en matière de stationnement » du Règlement de zonage numéro 1886, ainsi qu'au règlement sur les tarifs en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.12 1164871008

CA16 13 0392

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - DEMANDE DE PROJET PARTICULIER PPCMOI 2016-03/I11-19 - 8685-87, RUE DU CHAMP D'EAU - LOTS NUMÉROS 2 681 119 ET 1 335 466 DU CADASTRE DU QUÉBEC.

ATTENDU la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 15 novembre 2016.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De refuser la demande de projet particulier PPCMOI 2016-03/I11-19, déposée conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177), car l'usage de vente d'autos usagées n'est pas souhaité dans ce secteur industriel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.13 1164871037

CA16 13 0393

DÉLÉGUER AU COMITÉ EXÉCUTIF LE POUVOIR DE NÉGOCIER ET D'AGRÉER SUR LES MATIÈRES LOCALES ÉNONCÉES AUX POINTS 5 ET 7 DE L'ARTICLE 49.2 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, SOIT LE COMPLEMENT DES POSTES ET LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE AINSI QUE LA FORMATION, LE PERFECTIONNEMENT ET LES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES DANS LE CADRE EXCLUSIF DU DÉPLOIEMENT DU PROJET MAXIM'EAU PAR LE BUREAU DE PROJET MAXIM'EAU DU SERVICE DE L'EAU.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De déléguer au comité exécutif le pouvoir de négocier et d'agréeer sur les matières locales énoncées aux points 5 et 7 de l'article 49.2 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, chapitre C-11.4), soit le comblement des postes et les mouvements de main-d'œuvre ainsi que la formation, le perfectionnement et les changements technologiques dans le cadre exclusif du déploiement du Projet Maxim'eau par la Bureau de projet Maxim'eau du Service de l'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1163157003

CA16 13 0394

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 15 NOVEMBRE 2016.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1163385011

CA16 13 0395

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD TENUE LE 17 OCTOBRE 2016.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité du régime de retraite des employés de la Ville de Saint-Léonard tenue le 17 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1160512029



CA16 13 0396

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD TENUE LE 17 OCTOBRE 2016.

Il est proposé par Patricia R. Lattanzio

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du comité du régime de retraite des employés de la Ville de Saint-Léonard tenue le 17 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.03 1160512028

CA16 13 0397

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires du conseiller Mario Battista et de la conseillère Lili-Anne Tremblay, conseiller et conseillère d'arrondissement, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.04 1163022024

CA16 13 0398

DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE - OCTOBRE 2016.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois d'octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.05 1160539011

CA16 13 0399

DÉPÔT DU BILAN 2011-2015 DU PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2011 - 2015 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Patricia R. Lattanzio

et résolu :

De prendre acte du dépôt du bilan 2011-2015 du Plan local de développement durable 2011-2015 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.06 1167281004

CA16 13 0400

LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Qu'à 19 h 16, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 19 décembre 2016.

Arrondissement de Saint-Léonard

Michel Bissonnet
Maire d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement